

Réf: Dossier N° : 48193

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ENTREPRISE SEREKO »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON NOUVEAU BUREAU, 20 BP 189
ABIDJAN 20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 10 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ENTREPRISE SEREKO » .

Objet: Les travaux de construction de batiments, ameublement, les travaux publics, les travaux d'aménagement de voiries, les travaux routiers..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON NOUVEAU BUREAU, 20 BP 189
ABIDJAN 20

GERANT: Madame KIPRE VIVIANE PRISCA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-09703 du 10/04/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°9078 du 10/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

